



MAIRIE  
DE  
PEILLAC

## GARDERIE PERISCOLAIRE

### Horaires de la garderie

Matin: 7 h 30 – 8 h 35

Soir: 16 h 15 – 18 h 45

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

### Délivrance des tickets et cartes de garderie en Mairie aux heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Mardi, jeudi et samedi matin de 9 h à 12 h (la Mairie est fermée le samedi matin en juillet et août)

### Tarifs 2023/2024 pour les enfants de PEILLAC :

Ticket : ..... 0,80 €

Carte de 30 ½ heures : ..... 24,00 €

Carte de 100 ½ heures : ..... 80,00 €

### Tarifs 2023/2024 pour les enfants de l'extérieur :

Ticket : ..... 1,10 €

Carte de 30 ½ heures : ..... 33,00 €

Carte de 100 ½ heures : ..... 110,00 €

*Tarifs votés par le Conseil Municipal du 23/09/2021*

**Les cartes ou tickets devront être achetés avant la garde à l'accueil de la mairie et seront présentées au personnel de la Garderie pour le pointage.**



**Pour que votre enfant ou vos enfants puisse(nt) bénéficier de ce service, il est indispensable de le ou les inscrire sur les listes d'inscription à la semaine situées :**

- à l'École la Marelle : dans le hall d'entrée
- à l'École Saint Pierre : sous le préau, punaisées sur un tableau de liège

En cas d'oubli ou de changement de dernière minute, vous avez la possibilité de contacter le service au **02 99 91 30 77** de 7 h 30 à 8 h 35 & 16 h 15 à 18 h 45 ou par mail à l'adresse suivante : [garderie@peillac.fr](mailto:garderie@peillac.fr)

**Pour toute inscription**, la fiche sanitaire de liaison doit être remplie entièrement recto-verso (une par enfant), ainsi que la fiche de renseignement (une par famille). Ces imprimés sont à retirer en mairie ou auprès du personnel de la garderie.

Ces fiches sont obligatoires (votre enfant ne sera pas accepté à la garderie sans ces documents).

### ATTENTION

Toute ½ heure commencée sera due (horloge de la garderie).

Merci de bien vouloir respecter ces consignes.